

Nos conseils sur les trusts internationaux en Suisse

Nous conseillons nos clients individuels, leurs trustees et autres conseillers sur la constitution et la gestion de trusts internationaux et d'autres structures de détention d'actifs depuis Genève et Zurich.

Nos avocats sont spécialisés dans le conseil en matière de trusts et de fiscalité liées aux structures de détention de patrimoines. Nous intégrons dans nos conseils les aspects complexes de fiscalité internationale et des obligations de reporting liés aux mandats transfrontaliers et multijuridictionnels que nous assumons pour nos clients suisses et étrangers.

Notre expertise couvre l'ensemble des questions juridiques et fiscales liées au cycle de vie d'un trust ainsi que les conseils relatifs à la constitution, la dissolution et la restructuration des trusts.

Nous assistons régulièrement nos mandants sur des questions de protection du patrimoine dans le contexte de litiges matrimoniaux, successoraux ou de tentatives d'appropriation par des états étrangers.

Le choix de la structure mais aussi de la juridiction est essentiel, de même qu'une compréhension approfondie des exigences structurelles du point de vue de la substance et de la gouvernance

Expertise locale, solutions internationales

Nos avocats en Suisse sont en mesure de conseiller nos mandants en lien avec les principales places de gestion de fortune (la Suisse, le Royaume-Uni, les îles Vierges britanniques et la Nouvelle-Zélande), dans les juridictions où se trouvent nos autres études et dans d'autres juridictions au moyen d'avocats correspondants.

Nous disposons en outre d'une grande expérience dans les litiges internationaux en matière de trust.

Nous conseillons nos mandants notamment sur les aspects suivants:

- conseils sur le droit des trusts et les exigences réglementaires liées aux structures des trusts et/ou aux actifs des trusts ;
- préparation des actes constitutifs de trusts ainsi que de la documentation relative au trust et des comptes des trusts ;
- structuration des trusts, y compris les comparaisons juridictionnelles ;
- structuration d'entités et d'actifs liés à un trust, tels que des sociétés, des entreprises d'exploitation et des biens immobiliers ;
- évaluation de la structure du patrimoine des trusts, tant du point de vue de la protection des actifs que sous l'angle successoral ;
- Réalisation d'un « audit » de trust pour l'évaluer du point de vue de la structure ou de la gouvernance ;
- Conseils aux trustees et bénéficiaires sur les aspects fiscaux liés au patrimoine et à la distribution d'un trust ; et
- Exigences réglementaires du Royaume-Uni, de l'UE et de la Suisse pour les trustees, les constituants et/ou les bénéficiaires ;

Une source a déclaré : "An excellent legal firm providing solid UK, Swiss, European and international advice. The partners are extremely accessible and commercial in their approach."

CHAMBERS GLOBAL 2021, INTERNATIONAL PRIVATE CLIENT SECTION



Charles Russell Speechlys

Vos contacts principaux



Michael Wells-Greco

Associé

T: +41 (0) 22 591 18 80

michael.wells-greco@crsblaw.com



Grégoire Uldry

Associé

T: +41 (0) 22 591 18 43

gregoire.uldry@crsblaw.com



Dharshi Wijetunga

Associée

T: +41 (0) 43 430 02 30

dharshi.wijetunga@crsblaw.com



Mark Summers

Associé

T: +41 (0) 43 430 02 40

mark.summers@crsblaw.com



Robert Avis

Associé

T: +41 (0) 22 591 1882

robert.avis@crsblaw.com



Alice Martin

Associée

T: +41 (0) 43 430 02 05

alice.martin@crsblaw.com

This information has been prepared by Charles Russell Speechlys LLP as a general guide only and does not constitute advice on any specific matter. We recommend that you seek professional advice before taking action. No liability can be accepted by us for any action taken or not taken as a result of this information. Charles Russell Speechlys LLP is a limited liability partnership registered in England and Wales, registered number OC311850, and is authorised and regulated by the Solicitors Regulation Authority. Charles Russell Speechlys LLP is also licensed by the Qatar Financial Centre Authority in respect of its branch office in Doha and registered in the Dubai International Financial Centre under number CL2511 and regulated by the Government of Dubai Legal Affairs Department in respect of its branch office in the DIFC. Charles Russell Speechlys LLP's branch office in Hong Kong is registered as a foreign firm by The Law Society of Hong Kong. In France, Luxembourg and Switzerland Charles Russell Speechlys provides legal services through locally regulated and managed partnerships or corporate entities. Any reference to a partner in relation to Charles Russell Speechlys LLP is to a member of Charles Russell Speechlys LLP or an employee with equivalent standing and qualifications. A list of members and of non-members who are described as partners, is available for inspection at the registered office, 5 Fleet Place, London, EC4M 7RD.